



Paris, le 15 mars 2017

Mesdames,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le sujet de la maternité de substitution, ou gestation pour autrui (GPA). Vous m'avez adressé un questionnaire sur ce thème auquel j'ai répondu sans ambiguïté.

La GPA est une atteinte grave à la dignité des femmes et au principe de non-disponibilité du corps humain. Comme vous le savez, j'ai affirmé à maintes reprises ma ferme opposition au développement de la GPA sur le sol français. Je souhaite en outre entreprendre des actions sur le plan international pour en limiter la pratique et obtenir son abolition.

Je vous félicite pour la mobilisation et les actions que mènent vos collectifs pour sensibiliser l'opinion publique sur ce sujet. Si je suis élu Président de la République, je serai heureux de pouvoir travailler avec vos associations pour finaliser les modalités de mise en œuvre de mes propositions : le renforcement des sanctions sur le sol français et la prise d'initiatives sur le plan international en faveur de l'abolition de la GPA.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Mesdames, l'expression de ma considération distinguée.

François FILLON

Madame Eliette ABECASSIS
Madame Sylviane AGACINSKI
Madame Ana-Luana STOICEA-DERAM,
Présidente du Collectif pour le Respect de la Personne
Mesdames Jocelyne FILDARD, Catherine MORIN LE SECH, Marie-Josèphe DEVILLERS,
Co-Présidentes de la Coordination lesbienne en France
Madame Nora TENENBAUM,
Présidente de la Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement
et à la Contraception